

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2018

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Nicole POULVEREL, Maire (Présidente de séance), Danièle GOUT, Denis BARON, David BOEM, Arnaud VOUIJOUR, Loïc JARRIGE, Marie-Christine JAUBERT, Julie DALMON, Christiane LEYRAT, Jean-Pierre POMMEPUY – **Soit 10 conseillers.**

EXCUSÉS : Jean-Claude REYNAUD donne pouvoir à D. Baron / Séverine PESTOURIE donne pouvoir à A. Voujour

ABSENTS : Mmes Amélie CHANET, Marine BOUCHEZ, M. Louis CAPELLOT

Nombre de votants : 12

Secrétaire de séance : Danièle GOUT

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 juin : Unanimité

Délégation : n° 2 – 2018 : Dévolution des travaux de réfection des sanitaires de l'école.

Délibérations :

- 1. Prestation de service de la CABB - Mutualisation du délégué à la protection des données**
(Règlement Général sur la Protection des Données – RGPD). Coût 45€ par ordinateur. *Unanimité.*
- 2. Modalités de gestion des listes électorales à compter de 2019 – Création de la Commission de contrôle :**
Mmes Gout, Dalmon, Jaubert, Leyrat, M. Pommepuy. *Unanimité.*
- 3. Aliénation d'une portion de chemin aux Sagnes.**
M. Nicolas Crouchet souhaite acheter une partie du chemin qui longe ses parcelles aux Sagnes. Il en supportera tous les frais. Proposition 0,50€ le m2. Une enquête publique sera diligentée. *Unanimité.*
- 4. Aliénation d'une portion de chemin à l'Abbaye.**
M. Jean-Charles Fontaine souhaite acheter une portion du chemin qui longe ses parcelles à l'Abbaye. Il en supportera tous les frais. Proposition 0,50€ le m2. Une enquête publique sera diligentée. *Unanimité.*
- 5. Chemin des écoles – Achat d'une portion de terrain**
Délibération complémentaire à celle du 26 juin, précisant que la contrepartie de l'acquisition sans soulte sera l'achat et la pose d'une nouvelle clôture. *Unanimité.*
- 6. Chemin des écoles – Opération de sécurité – Demande de subvention.**
L'élargissement du Chemin des Écoles est estimé à 48.667,50€ ht (58.401 € ttc). Une subvention de 11.500 € sur les amendes de police est possible. *Unanimité.*
- 7. RD3 – Opération de sécurité – Demande de subvention.**
Une autre opération de sécurité aux abords de l'école est possible sur la RD3, en profitant des travaux d'eau et d'assainissement réalisés par l'Agglo. Coût estimé : 35.054,81 € ht (42.065,77 € ttc). *Unanimité.*
- 8. Saillant – Pose d'une plaque en hommage à 5 personnes juives déportées.** *Unanimité.*
- 9. Le Bourg – Nomination d'une Place Général Lalande.**
Adopté à la majorité par voix prépondérante du Maire avec 6 voix pour (Mmes et MM. Poulverel, Gout, Jaubert, Pestourie, Voujour, Jarrige) et 6 abstentions (Mmes MM. Dalmon, Leyrat, Boem, Baron, Reynaud, Pommepuy).
- 10. Ravalement des façades de l'ancienne poste – Demande de subvention.**
Coût estimé : 91.844,20 € ht (110.213,04 € ttc). *Unanimité.*
- 11. Voutezac-Patrimoine – Commémoration du centenaire de la fin de la Guerre 14-18.**
Une subvention exceptionnelle de 250 euros est accordée pour cette commémoration particulière. *Unanimité (Jean-Pierre Pommepuy, Président de l'association, ne prend pas part au vote).*
- 12. Régie d'aide administrative – Délibération complémentaire.**
Les tickets servant de preuve d'encaissement des droits à photocopie sont remplacés par un carnet à souche fourni par la Trésorerie. *Unanimité.*
- 13. Budget Principal – Décision Modificative 2**
Intégration de subventions Voirie et Plan d'aménagement du Bourg, pour une somme totale de 77.874,08 €. *Unanimité.*

14. Agglo – Création groupement commande qualité de l'air.

M. Baron sera membre de la commission. *Unanimité.*

15. Vente d'un terrain aux Fauconnelles.

Les parcelles AE 372 et 377 (formant une unité) sont vendues à Mme Caroline Chauvet pour un montant de 11.000 € ttc. *Unanimité.*

Questions diverses

- Un point est fait sur les travaux en cours sur la commune.
- Les sanitaires ont été refaits à l'école et un nouveau four a été acheté à la cantine.
- Polygone débute les travaux de réhabilitation de l'ancienne perception en janvier. Création de 2 logements.
- Une formation aux gestes de premier secours aura lieu pour le personnel.